

Coronavirus (COVID-19) : conseils et mesures préventives destinés aux ressources en itinérance au Québec

1. Hygiène

- Afficher les informations relatives au coronavirus :
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-268-05F.pdf>
- Encourager fortement le lavage fréquent des mains (eau et savon ou usage de produits antiseptiques).
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains.
- Éternuer ou tousser dans un papier mouchoir ou dans sa manche (pli du coude, bras, creux de l'épaule). Se laver les mains après s'être mouché. Ne pas toucher à d'autres personnes ou à des objets avant de s'être lavé les mains.
- Nettoyage :
 - en général, après la tenue d'une activité, les surfaces et les objets qui sont fréquemment touchés (ex. : poignées de porte, rampes, lumières, comptoirs, lavabos, tables, chaises);
 - dès que souillure (ex. : crachats), les surfaces et les objets contaminés.
- Avoir des papiers-mouchoirs et des poubelles en quantité suffisante et qui sont vidées de façon régulière, leur prévoir un couvercle au besoin (ex. : si elles risquent d'être fouillées).
- Encourager le personnel et les bénévoles malades à rester à la maison (ou à être renvoyés chez eux s'ils le deviennent), pour éviter de transmettre l'infection à d'autres.
- Les produits désinfectants usuels tel que l'eau de javel peuvent être utilisés pour procéder au nettoyage.

2. Accueil et référence de la clientèle

- Lavage des mains ou usage d'un produit antiseptique pour tous, dès l'entrée.
- Vérifier les symptômes/posez les questions : Pensez-vous faire de la fièvre? Toussez-vous? Avez-vous de nouveaux symptômes de grippe? Si oui, diriger la personne symptomatique vers la zone chaude (voir *Aménagement des lieux*).
- Consulter au besoin Info-Santé et Info-Santé en composant le 811.

3. Aménagement des lieux

- Établir un plan de gestion des lits (section de quarantaine).
- Créer des zones froides (aire où l'on regroupe les personnes sans symptôme) et des zones chaudes (aire où l'on regroupe les personnes avec des symptômes).
- Disposer les lits et les chaises à distance de 3 pieds.
- Disposer les lits en position « tête-pied ».

4. Aménagement des services

- Modifier l'organisation des services afin de diminuer la mobilité des personnes, par exemple, arrêter les périodes de carences dans les services d'hébergement d'urgence et prolonger les heures d'ouverture.

5. Plan de contingence

- Développer une politique d'absentéisme et de congés-maladie flexibles. Le personnel et les bénévoles peuvent avoir besoin de rester à la maison lorsqu'ils sont malades, qu'un membre de leur famille est malade ou en cas de fermeture d'école de leurs enfants.
- Identifier les fonctions et postes critiques et planifier comment leur poursuite pourra être assurée (ex. former de nouveaux membres du personnel dans divers postes essentiels).
- Identifier les services non essentiels que vous pourriez fermer.

6. Provision de matériel

- Prévoir suffisamment de fournitures (nourriture, savon pour les mains, produits d'entretien, etc.). Un approvisionnement de quatre à huit semaines est recommandé.

Source

Ce document a été produit par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal avec la collaboration du ministère de la Santé et des Services sociaux. Les éléments mentionnés dans ce document s'appuient sur la connaissance actuelle du fonctionnement du coronavirus.

Une mise à jour de ce document sera faite, au besoin.